

Sommaire

PREAMBULE	2
A. DONNEES GENERALES	3
I. CREATION, MISSION ET CADRE GEOGRAPHIQUE	3
II. CLIMAT	3
III. POPULATION.....	4
IV. RESSOURCES EN SOL.....	5
V. RESSOURCES EN EAU	5
1. Eaux de surface	6
2. Eaux souterraines.....	7
B. SITUATION DES EQUIPEMENTS HYDROAGRIQUES.....	7
C. PRESENTATION DES PERIMETRES	7
I. PERIMETRE DU MASSA	7
1. Mise en eau du périmètre	8
2. Statut juridique des terres et structure foncière.....	9
3. Occupation des sols	9
4. Périmètre du Tassila.....	9
II. PERIMETRES DU SOUSS-AMONT.....	10
1. Secteurs modernes	10
2. Secteurs traditionnels réhabilités	10
3. Régime foncier	10
4. Structure foncière	11
5. Occupation des sols	11
III. PERIMETRE DE L'ISSEN	11
1. Statut foncier	12
2. Structure foncière du secteur moderne	13
3. L'occupation des sols.....	13
IV. PERIMETRE D'ELGUERDANE	13
V. PERIMETRES TRADITIONNELS REHABILITES	14
VI. PERIMETRES DE P.M.H DE MONTAGNE	14
D. LES PRODUCTIONS AGRICOLES	14
I. PRODUCTIONS VEGETALES (campagne agricole 2009/2010).....	14
1. Agrumes.....	15
2. Maraîchage	15
3. Céréales.....	15
4. Olivier	15
5. Amandier.....	15
6. Bananier.....	16
7. Fourrages.....	16
II. PRODUCTIONS ANIMALES.....	16
1. Effectif du cheptel.....	16
2. Production du cheptel.....	16
a. Production laitière	16
b. Productions des viandes (tonnes).....	17
3. La valeur des productions animales	17
E. ORGANISATION DES SERVICES DE L'O.R.M.V.A S/M	18
I. RESSOURCES HUMAINES	18
II. INFRASTRUCTURES D'INTERVENTION DE L'ORMVA/SM	19
III. INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE, VULGARISATION ET FORMATION	19
IV. ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES	19

PREAMBULE

La zone d'action de l'ORMVA du Souss-Massa s'étend sur une superficie de 12.000 km². Elle est répartie entre la plaine du Souss (4.150 km²), la plaine du Massa Chtouka (1.600 km²) et les zones montagneuses du Haut et de l'Anti-Atlas (6.250 km²).

Les ressources en sol de cette zone se ventilent entre 228.500 ha de SAU (dont 108.500 ha de terres irrigables), 391.160 ha de parcours et 580.340 ha de forêts.

L'occupation du sol (campagne 2009/2010) a été de 190.750 ha contre 192.000 ha en 2008/2009. Ces superficies ont été réparties comme suit: 35.671 ha d'agrumes, 24.028 ha de maraîchage, 79.801 ha de cultures céréalières (dont 1.107 ha de semences sélectionnées), 19.910 ha d'oliviers, 6.596 ha d'amandiers, 4.449 ha de bananiers, 17.698 ha de cultures fourragères et 2.602 ha de cultures diverses.

Les productions correspondantes ont été estimées à : 646.300T d'agrumes, 1.403.655 T de maraîchage, 1.178.685 qx de céréales, 14.860 T d'olives, 462 T d'amandes décortiquées, 181.941 T de bananes et 885.489 T de fourrages.

L'effectif du cheptel a été estimé à 116.000 têtes de bovins (dont, 100.300 têtes de race améliorée); 441.000 têtes d'ovins (dont, 59.700 de race croisée) et 297.000 têtes de caprins.

Le cheptel avicole et apicole a été estimé respectivement à 19,5 millions de têtes et 99.000 ruches (dont 37.700 de ruches modernes, soit 38%).

Les principales productions animales ont été estimées à 211 millions de litres de lait (dont 182,4 millions de litres usinés, soit 86%), 49.400 T de viandes (dont 14.300 T de viande rouge), 216,9 millions d'œufs de consommation et 742,4 T de miel.

Ces productions contribuent à l'approvisionnement du marché intérieur et permettent des rentrées appréciables de devises grâce à l'exportation de ces productions agricoles (346.868 T d'agrumes et 526.094 T de primeurs exportés).

A. DONNEES GENERALES

I. CREATION, MISSION ET CADRE GEOGRAPHIQUE

L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Souss-Massa est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a été créé par le Décret Royal n° 2.70.157 du 6 Châabane 1390 (8 Octobre 1970).

Placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, l'O.R.M.V.A du Souss-Massa est chargé de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Etat dans sa zone d'action en termes d'aménagement hydro agricoles, de gestion et de maintenance des réseaux d'irrigation et de développement agricole et ce à travers :

- Les travaux de remembrement et d'équipement de réseaux d'irrigation;
- L'exploitation des ouvrages publics d'irrigation;
- La réalisation des opérations en matière foncière et de mise en valeur;
- La contribution à la mise en valeur des exploitations agricoles;
- L'organisation et la formation professionnelle des agriculteurs;
- Les actions d'appui au développement agricole et rural.

La zone d'O.R.M.V.A/S-M s'étend sur 12.000 Km² et se situe aux environs de la latitude 30° à 31° Nord et des longitudes 10° à 8°. Cette région est limitée au Nord et au Sud respectivement par les montagnes du Haut-Atlas et l'Anti-Atlas, à l'Est par la jonction des deux chaînes précitées et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

La superficie globale se répartit entre 5.750 Km² de plaines (plaine du Souss avec 4.150 Km² et la plaine du Massa avec 1.600 Km²) et 6.250 Km² de zones montagneuses.

Sur le plan administratif, cette zone englobe la Préfecture d'Agadir Ida Outanane, la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul et une partie de la Province de Chtouka Ait Baha avec une superficie de 4.600 Km² et une partie de la Province de Taroudant avec une superficie de 7.400 Km² (Cercle de Taroudant et Ouled Teïma).

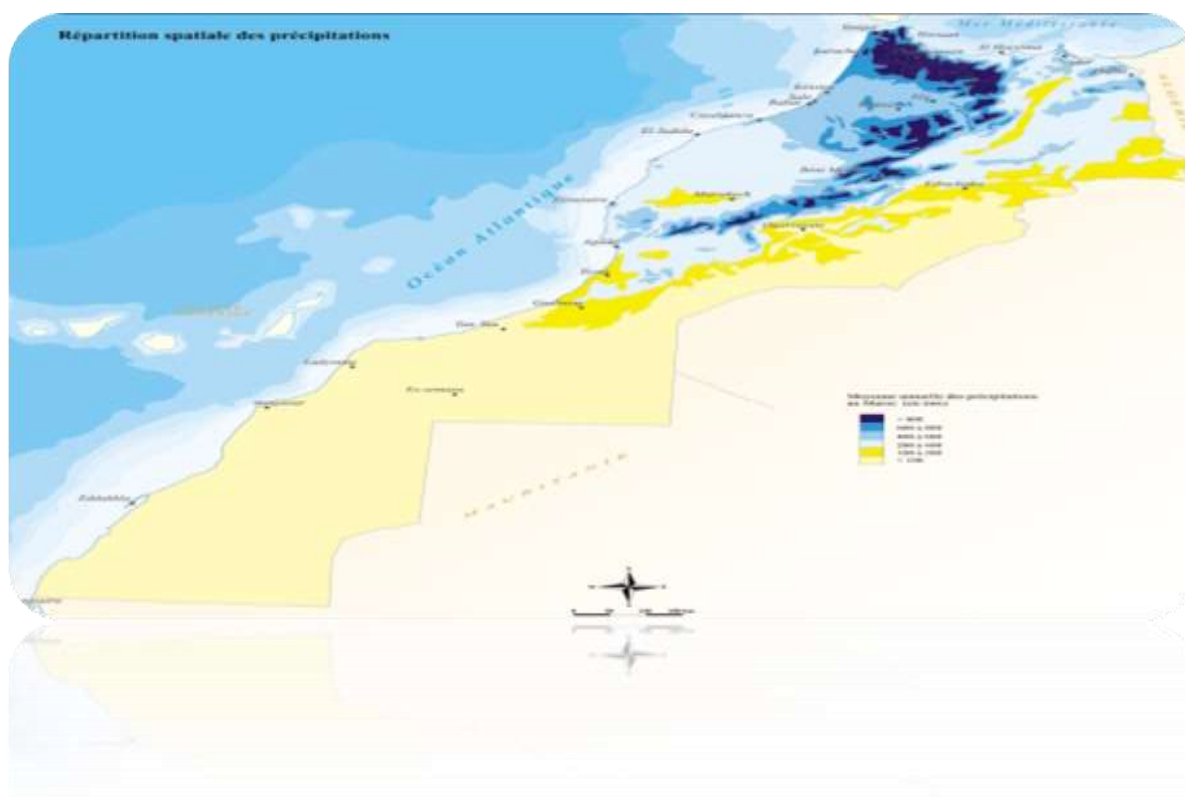
II. CLIMAT

Située à proximité des zones désertiques de l'hémisphère Nord, la zone de l'Office est caractérisée par un climat de type semi-aride à subdésertique ; mais le courant adoucissant de l'océan (courant froid des Canaries) et la chaîne montagneuse de l'Anti-Atlas qui constitue une barrière contre l'influence désertique, favorisent la mise en valeur agricole dans cette région.

Les précipitations annuelles sont faibles et irrégulières, atteignant en moyenne 250 mm/an, recueillies sur une période de 20 à 30 jours. Elles varient en moyenne entre 300 et 600 mm/ an dans le haut atlas, 120 à 150 mm/ an dans l'anti - atlas et 140 à 200 mm/an dans les plaines du Souss et Massa.

Les températures sont modérées et sont en moyenne de 19°C avec une moyenne des maxima de 27°C et des minima de 11°C. Des vents chauds (chergui) sont enregistrés pendant les saisons du printemps et de l'été.

En général, l'ensoleillement élevé (environ 3.000 Heures/An) et la douceur du climat, font de cette zone l'une des premières régions primeuristes du pays.



III. POPULATION

La zone de l'Office compte 1,117 millions d'habitants dont 69,4 % de ruraux avec une densité moyenne de 43,8 habitants/Km². Cette population dont le taux d'analphabétisme avoisine 47 % présente un taux de pauvreté moyen de près de 16 % et le nombre d'agriculteurs s'élève à 86 000.

Répartition de la population par province

Provinces / Préfectures	Nombre communes rurales	Population totale	Population rurale
Province Taroudant	56	543.712	433.892
Province Chtouka Ait Baha	10	214.128	205.129
Préfecture Agadir Ida outanane	13	141.848	102.967
Préfecture Inzegane Ait meloul	4	217.494	34.002
Total	83	1.117.182	775.990

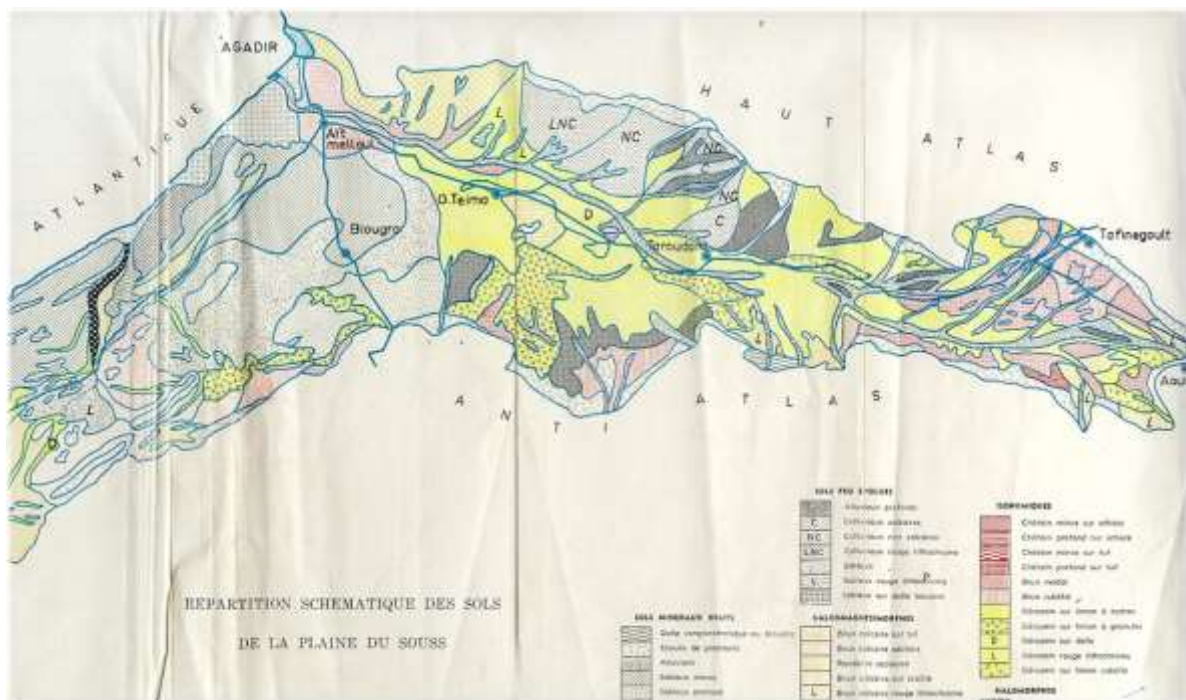
IV. RESSOURCES EN SOL

Les sols sont à majorité alluviaux, peu évolués et constitués par des sables et des limons, avec en général peu ou pas d'argile et pauvres en humus. Ils sont calcaires et de teneur moyenne en potasses et en phosphates.

Les ressources en sol sont estimées à 1.200.000 ha répartis comme suit :

Désignations	Préfecture Agadir Ida Outanane	Préfecture Inezgane Aït Melloul	Province Chtouka Aït Baha	Province de Taroudant	Total Zone Office
- Superficie Agricole Utile (ha)	15.650	7.700	84.950	120.200	228.500
▪ SAU Irrigable	5.130	4.340	26.880	72.150	108.500
▪ SAU Bour	10.520	3.360	58.070	48.050	120.000
- Domaine forestier (ha)	148.000	13.250	19.590	399.500	580.340
- Parcours et terres incultes (ha)	66.050	8.350	96.460	220.300	391.160
Total	229.700	29.300	201.000	740.000	1.200.000

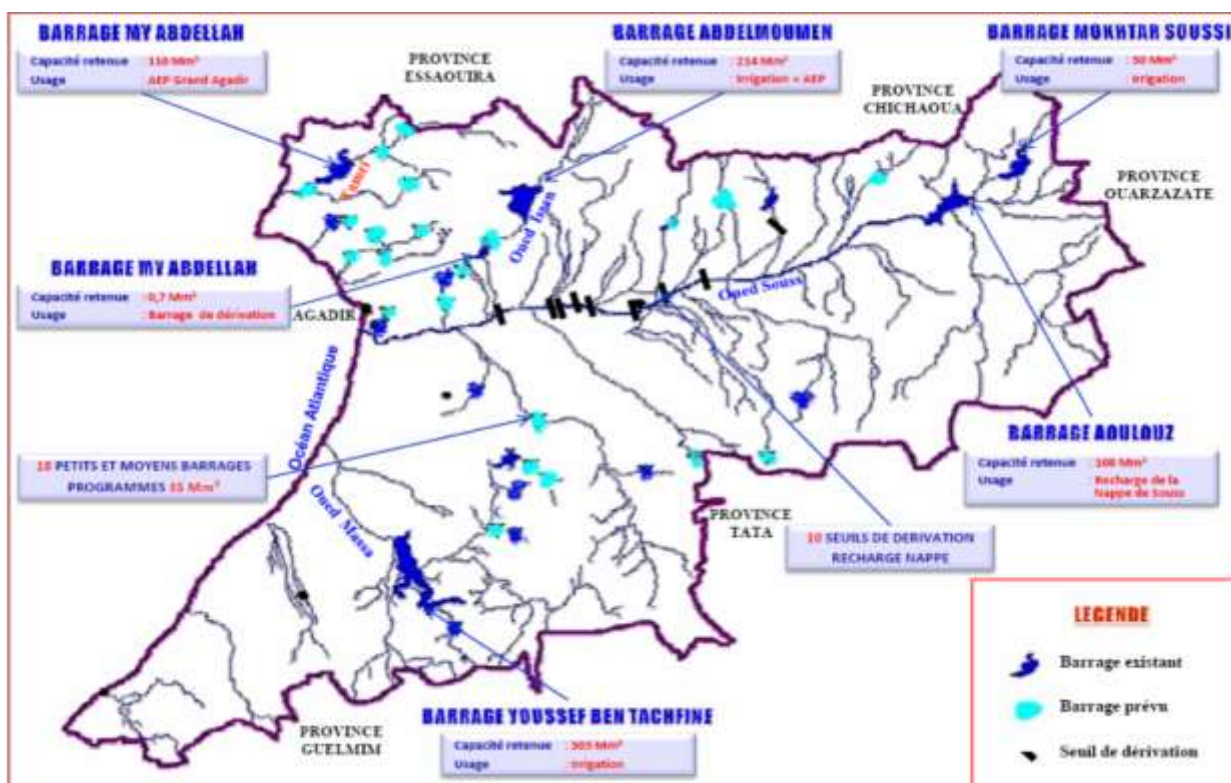
Répartition schématique des sols



V. RESSOURCES EN EAU

Les ressources en eau au niveau de la zone sont de type superficiel et souterrain. Les prélèvements annuels qui s'élèvent à 937 Mm³, occasionnent un déficit hydrique de 340 Mm³/an.

Ressources en eau dans le bassin hydraulique du Souss



1. Eaux de surface

L'oued Souss et ses nombreux affluents et celui de Massa constituent les sources principales d'alimentation en eau superficielle. Le volume moyen annuel des apports est estimé à 635 Mm³.

Ces apports sont principalement régularisés par 6 barrages dont les capacités sont comme suit :

Barrages	Capacité (Mm ³)	Volume régularisé (Mm ³)	Année de mise en service	Périmètres desservis
Youssef ben Tachfine	303	88	1974	Irrigation du périmètre du Massa et Tassila
Abdelmoumen	214	80	1986	Irrigation du périmètre d'Issen
Prince Moulay Abdellah	110	30	2004	Irrigation PMH aval du barrage
Mokhtar Soussi	52	50	2002	irrigation zone agrumicole ElGuerdane
Aoulouz	108	108	1991	Irrigation PMH et recharge de la nappe du Souss
Imin El Kheng	11	5	1993	Irrigation du périmètre P12 et P13 et recharge de la nappe du Souss

2. Eaux souterraines

Les réserves en eaux souterraines sont estimées à 38 Milliards de m³ (37 Milliards de m³ dans la nappe du Souss et 1 Milliard de m³ dans celle de Chtouka) dont 8 Milliards de m³ sont économiquement exploitables.

Les apports annuels renouvelables de ces nappes sont estimés à 440 Mm³ dont 400 Mm³ pour la nappe du Souss et 40 Mm³ pour la nappe de Chtouka.

Le bilan au niveau de ces nappes présente un déficit moyen de 260 Mm³/an.

B. SITUATION DES EQUIPEMENTS HYDROAGRIQUES

Les principaux périmètres irrigués sont constitués des périmètres modernes remembrés et équipés par l'Etat (Massa, Souss Amont et Issen), des périmètres gérés dans le cadre de partenariat public- privé (El guerdane) et des périmètres privé irrigués et de ceux traditionnels réhabilités.

Désignations	Superficies équipés
1-PERIMETRES MODERNES PUBLICS	42 740
- Périmètre de Massa	18 050
- Périmètre du Souss Amont	6 120
- Périmètre d'Issen moderne	8 560
- Périmètre d'El Guerdane	10 000
2- PETITE ET MOYENNE HYDRAULIQUE	40 060
- Périmètres traditionnels réhabilités	18 820
- Périmètres traditionnels non réhabilités	9 230
- Périmètre traditionnel G1	4 500
- PMH de montagne	7 510
3- PERIMETRES PRIVES MODERNES	47 900
Total	130.700

C. PRESENTATION DES PERIMETRES

I. PERIMETRE DU MASSA

D'une superficie aménagée de 18.050 ha, ce périmètre est constitué de quatre secteurs hydrauliques irrigués par aspersion variant de 2500 à 7800 ha, desservis en eau à partir du barrage Youssef ben Tachfine à l'aide d'une station de relevage et d'un canal de 44 km de longueur, sur lequel sont réparties quatre stations pour la mise en pression des secteurs et un réseau d'irrigation de 341 Km de conduites enterrées et 1175 bornes d'irrigation. La dotation allouée dans le cadre du plan directeur est de 75 Mm³/an.

Périmètre irrigué public de Massa



1. Mise en eau du périmètre

Les dates de mise en eau des différents secteurs sont ventilées comme suit :

Secteurs	Superficie brute (ha)	SAU (ha)	Année de mise en eau
BELFAA (CMV 805)	2.651	2.500	Juillet 1974
OUKHRIB (CMV 806)	4.331	4.200	Décembre 1974
TOUSSOUS (CMV 807)	3.949	3.600	Janvier 1975
TINE AIT BRAHIM (CMV 808)	3.550	3.480	Décembre 1975
EL KHEMIS (CMV 809)	4.433	4.270	Décembre 1975
Total	18.914	18.050	

Ce périmètre est constitué de 5 secteurs divisés en blocs de 25 ha chacun de 660 m de longueur et 384 m de largeur. Chaque bloc est divisé en 3 îlots contenant chacun 2 soles.

L'irrigation au niveau de ce périmètre est assurée par :

- ◆ 1 Canal d'amenée (Longueur : 44 Km ; débit : 6 m³/S à 8 m³/S ; système de régulation par l'aval avec 8 vannes avis ; section trapézoïdale) ;
- ◆ 5 stations de pompage de 6 groupes chacune ;
- ◆ 142 Km de conduites enterrées ;
- ◆ 90 chambres de vannes ;
- ◆ 4 réservoirs de régulation ;
- ◆ 1 175 bornes d'irrigation avec 2 347 prises ;
- ◆ 250 Km de voiries agricoles.

Le mode d'irrigation qui domine est l'aspersion.

2. Statut juridique des terres et structure foncière

La superficie totale est de 18.048 ha dont 97% des terres Melk (17.493ha) et 3% des terres collectives (soit 555 ha).

Concernant la structure foncière, elle est comme suit :

Classes de superficies (ha)	Superficie par classe		Propriété par classe		Cohéritiers par classe		Superficie moyenne par propriété (ha)	Nombre de cohéritiers par propriété
	ha	%	Nombre	%	Nombre	%		
O<S<2	573	3	622	28	3.075	20	0,92	4,94
2<S<5	2.368	13	685	31	4.448	29	3,46	6,49
5<S<20	7.383	41	739	33	5.926	38	10	8,01
S>20	7.724	43	189	8	1.995	13	40,87	10,55
Total	18.048	100	2.235	100	15.444	100	8,07	6,90

3. Occupation des sols

L'occupation des sols lors des deux dernières campagnes (2008/2009 et 2009/2010) a été respectivement de 6.440 ha et 10.556 ha au niveau du périmètre du Massa.

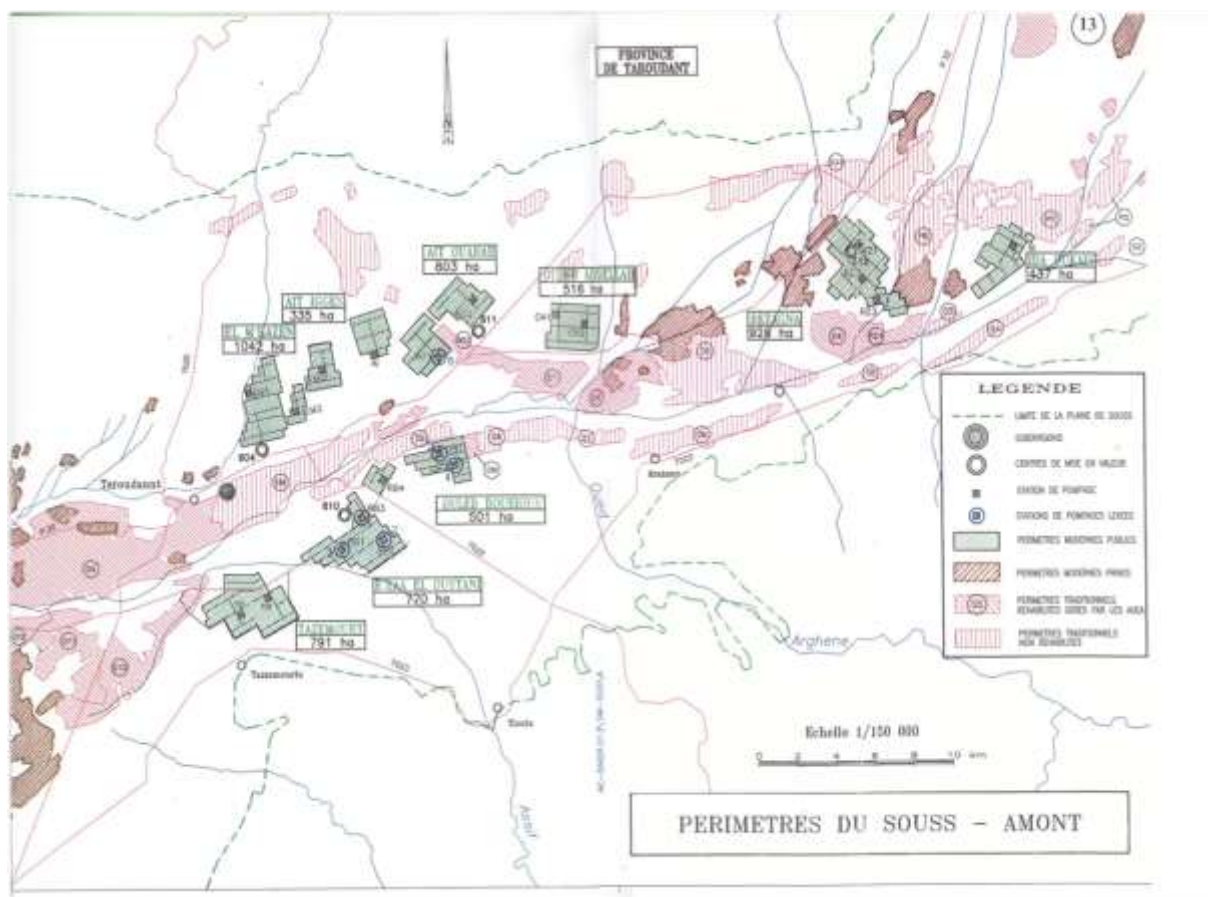
Cultures	Campagne agricole 2009/2010 (Ha)	(%)	Campagne agricole 2008/2009 (Ha)	(%)
- Céréales	3.211	30	1.455	22
- Fourrages	1.008	10	686	11
- Maraîchage	5.783	55	3.864	60
- Bananier s/s	142	1	151	3
- Autres	412	4	284	4
Total	10.556	100	6.440	100

4. Périmètre du Tassila

Au niveau de ce périmètre 430 ha ont été exploités lors des campagnes agricoles 2008/2009 et 2009/2010 par les agriculteurs de Massa organisés en association d'usagers de l'eau agricole.

II. PERIMETRES DU SOUSS-AMONT

Constitué de 20 secteurs hydrauliques irrigués sur une superficie totale de 6.120 ha , le Souss Amont est alimenté à partir de la nappe par le biais de 20 stations de mise en pression desservies par 70 forages et 138 Km de conduites enterrées . Le volume accordé dans le cadre du plan directeur est de 45Mm³/an.



1. Secteurs modernes

Ces secteurs concernent 6.120 ha dont 69 % du secteur de la réforme agraire (soit 4.200 ha) et 31% du secteur Melk (soit 1.920 ha).

Le mode d'irrigation pratiqué est l'aspersion.

Les dates de mise en eau des secteurs ont été échelonnées entre 1978 et 1983.

2. Secteurs traditionnels réhabilités

Ils comprennent 3 secteurs (Aït Ouarab 3, Rezagna 4 et Ouled Messaoud) et totalisent 1.350 ha. Ces secteurs sont irrigués par gravité et gérés actuellement par des associations des usagers de l'eau agricole.

3. Régime foncier

Le régime foncier des secteurs du Souss-Amont se caractérise par 3 types de statuts fonciers :

- ◆ Les terres Melk : 3.228 ha
- ◆ Les terres domaniales : 1.824 ha
- ◆ Les terres collectives : 2.398 ha

Les terres Melk sont remembrées et exploitées par leurs propriétaires, tandis que les terres collectives et domaniales sont loties dans le cadre de la réforme agraire en 828 lots groupés en 14 coopératives.

4. Structure foncière

La structure foncière au niveau de la zone d'action de l'Office se présente comme suit :

Superficies	Nombre de propriétés		Superficie (ha)	
	Nombre	%	SUPERFICIE	%
* Melk	533	100	1.922	100
< 5	324	61	147	8
5 < S < 10	143	27	397	21
10 à 20	53	10	464	24
> 20	13	2	914	47
* Réforme agraire	840	-	4.198	-
TOTAL	1.373	-	6.120	-

5. Occupation des sols

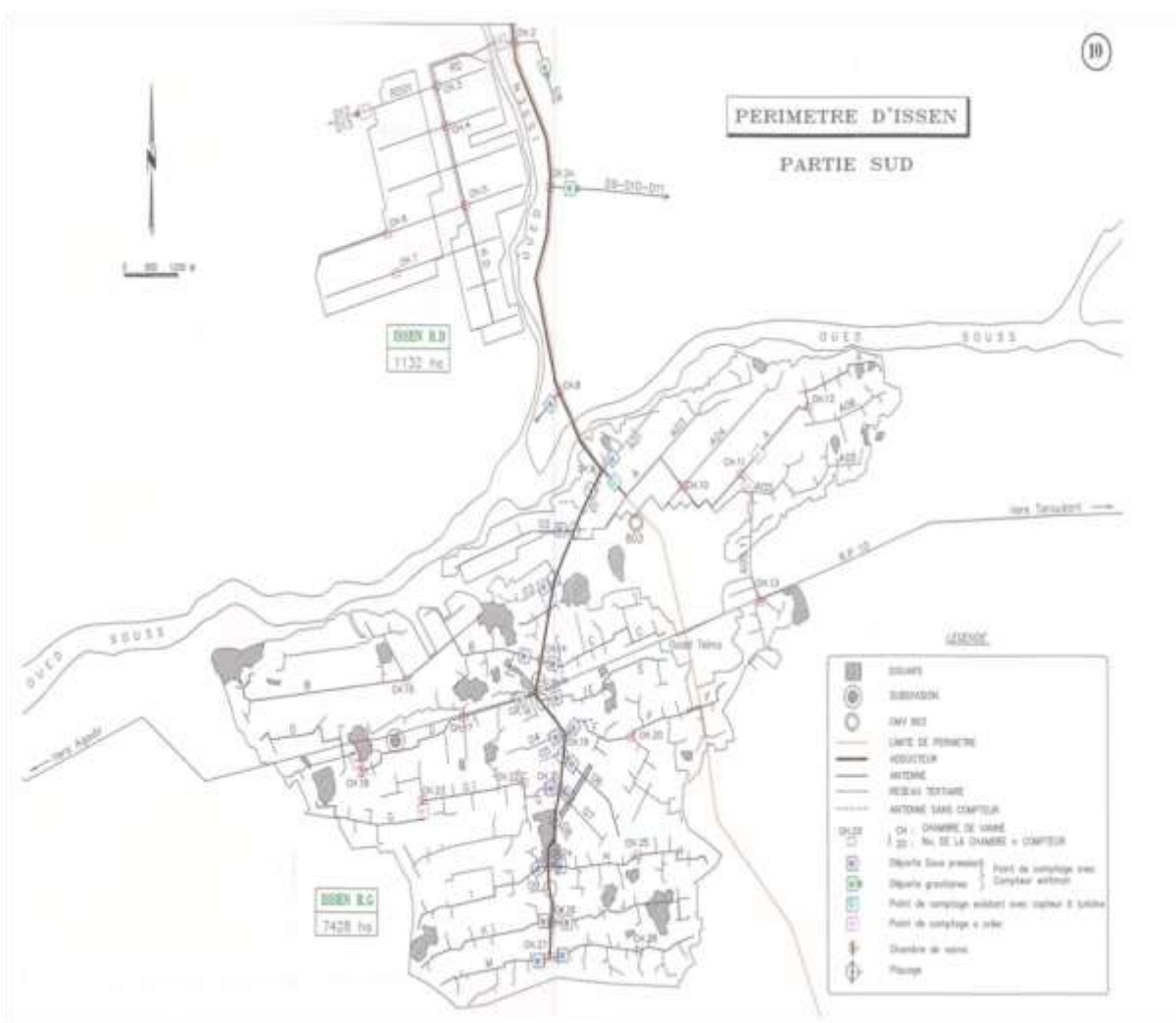
L'occupation des sols lors des deux dernières campagnes (2008/2009 et 2009/2010) a été respectivement de 5.400 ha et 5.844 ha au niveau des périmètres du Souss-Amont.

Cultures	Campagne agricole 2009/2010 (ha)	(%)	Campagne agricole 2008/2009 (ha)	(%)
- Céréales	1.629	28	1.462	27
- Fourrages	2.264	39	2.027	37
- Maraîchage	614	10	727	14
- Arboriculture	1.337	23	1.184	22
Total	5.844	100	5.400	100

III. PERIMETRE DE L'ISSEN

Le périmètre de l'ISSEN s'étend sur une superficie de 13000 ha, est alimenté à partir du barrage Abdelmoumen assurant une dotation annuelle de 65 Mm³, dont 55 Mm³ pour le secteur moderne. Ce périmètre est composé d'un secteur moderne de 8560 ha équipé d'un réseau de distribution sous pression alimentant 690 bornes d'irrigation et d'un secteur traditionnel gravitaire de 4440 ha alimenté par des canaux auto portés. Le volume régularisé est de 59.5 Mm³/an.

Périmètre irrigué public d'Issen



1. Statut foncier

- ◆ Secteur moderne : 8.560 ha

Statut	Superficie (ha)
• Melk	5.120
• Autres Domaines Privés de l'Etat	1.931
• Domaine forestier	1.509
Total	8.560

- ◆ Secteur traditionnel : 4.440 ha répartis entre 867 propriétés.

2. Structure foncière du secteur moderne

◆ Melk : 5.120 ha

Superficie	NOMBRE DE PROPRIETES		SUPERFICIE (HA)	
	NOMBRE	%	SUPERFICIE	%
< 5	890	78	1.447	28
5 < S < 10	158	14	1.018	20
10 < S < 20	54	5	720	14
> 20	34	3	1.935	38
TOTAL	1.136	100	5.120	100

◆ Domaine forestier : 1.509 ha

SUPRFICIE	NOMBRE DE PROPRIETES		SUPERFICIE (HA)	
	Nombre	%	SUPERFICIE	%
< 5	562	90	852,77	56,5
5 < S < 10	52	8,4	555,63	36,8
> 20	6	1,6	100,60	6,7
TOTAL	620	100	1.509	100

◆ Domaine privé de l'état : 1.931 ha

3. Occupation des sols

L'occupation des sols lors des deux dernières campagnes (2008/2009 et 2009/2010) a été respectivement de 4.588 et 5.192 ha au niveau du périmètre de l'Issen.

Cultures	Campagne agricole 2009/2010 (Ha)	(%)	Campagne agricole 2008/2009 (Ha)	(%)
- Céréales	1.893	36	2.295	50
- Fourrages	318	6	158	3
- Maraîchage	610	12	281	6
- Agrumes	1.940	37	1.472	32
- Bananier s/s	246	5	220	5
- Olivier	134	3	135	3
- Autres espèces	51	1	27	1
Total	5.192	100	4.588	100

IV. PERIMETRE D'ELGUERDANE

Il s'agit d'un périmètre géré dans le cadre du partenariat public-privé couvrant une superficie d'agrumes de 10.000 ha. Ce périmètre fait l'objet d'un projet de sauvegarde moyennant un apport d'appoint d'un volume de 45 Mm³ à partir du complexe hydraulique Aoulouz- Mokhtar Soussi. Il est alimenté en eau par le biais d'un adducteur d'une longueur de 72 km et d'un réseau de distribution en conduite sous pression de 300 km de long.

V. PERIMETRES TRADITIONNELS REHABILITES

Ces périmètres irrigués principalement en gravité, sont composés de 1.350 hectares associés au projet Souss Amont et 10.160 hectares réalisés dans le cadre de la première tranche du Souss. Leur gestion étant assurée par des Associations des Usagers de l'Eau Agricole, ils bénéficient d'une dotation annuelle en eau de 43 Mm³/an, pompée à partir de la nappe.

VI. PERIMETRES DE P.M.H DE MONTAGNE

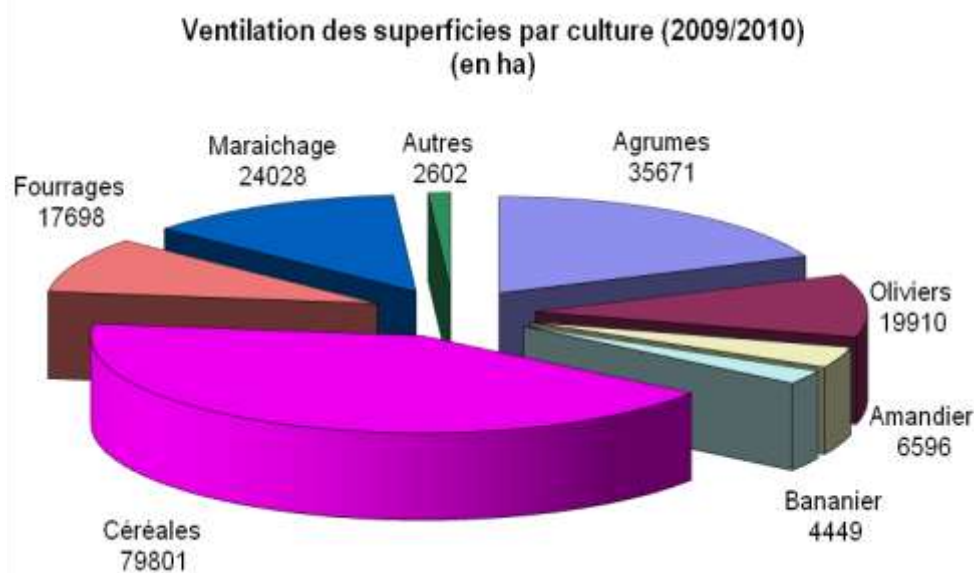
Ces périmètres d'une superficie d'environ 7510 ha, sont éparpillés au niveau des zones montagneuses et de piémont. Ils sont irrigués soit par pompage à partir de la nappe, soit par les eaux de sources par le biais de canaux auto portés et des séguias traditionnelles.

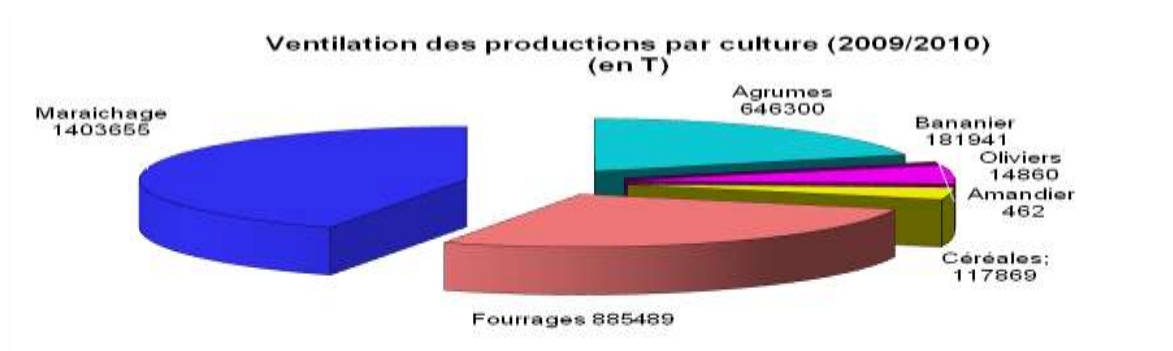
D. LES PRODUCTIONS AGRICOLES

La campagne agricole 2009/2010 a été caractérisée par le retard des précipitations. La moyenne générale a été d'environ 658 mm de pluies (530 mm en plaine et 914 mm en zones montagneuses) contre 318 mm enregistrés la campagne précédente.

La superficie totale couverte au niveau de la zone d'action de l'ORMVA/SM a été estimée à 190.750 ha contre 192.000 ha réalisés la campagne 2008/2009.

I. PRODUCTIONS VEGETALES (campagne agricole 2009/2010)





1. Agrumes

La superficie totale du verger agrumicole du Souss au cours de la campagne agricole 2009/2010 a été d'environ 35.671 ha. Le profil variétal a été dominé par la Clémentine (31 %), la Navel (12%), la Maroc- Late (24 %) et autres variétés (33 %).

La production a été estimée à 646.300 T dont 346.868 T destinée à l'exportation.

2. Maraîchage

La superficie totale des cultures maraîchères a été de 24.028 ha. Les cultures de primeurs occupent une superficie de 15.300 ha dont 8.622 sous abris.

La production brute totale a été estimée à 1.403.655 T dont, 526.094 T destinée à l'exportation.

3. Céréales

Au niveau de la zone d'action de l'Office, la superficie céréalière varie annuellement en fonction de la pluviométrie. Les emblavements céréaliers ont été de 79.801 ha dont 19.584 ha en irrigué.

Les productions correspondantes ont été estimées à 1.178.685 qx.

4. Olivier

Cette spéculatation a occupé une superficie de 19.910 ha.

La production oléicole a été de l'ordre de 14.860 T.

5. Amandier

Cette espèce arboricole a occupé une superficie de 6.596 ha conduite d'une façon traditionnelle.

La production régionale varie d'une campagne à l'autre en fonction des conditions climatiques. Celle-ci a été estimée à 462 T d'amandes décortiquées.

6. Bananier

La superficie de cette culture a atteint 4.449 ha dont 4.354 ha sous abri.

La production totale de bananes a été estimée à 181.941 T.

7. Fourrages

Les cultures fourragères ont couvert une superficie de 17.698 ha (dont 43 % de luzerne).

La production totale de fourrages verts a été estimée à 885.489 T

II. PRODUCTIONS ANIMALES

1. Effectif du cheptel

En 2010, le cheptel de la zone a été estimé comme suit:

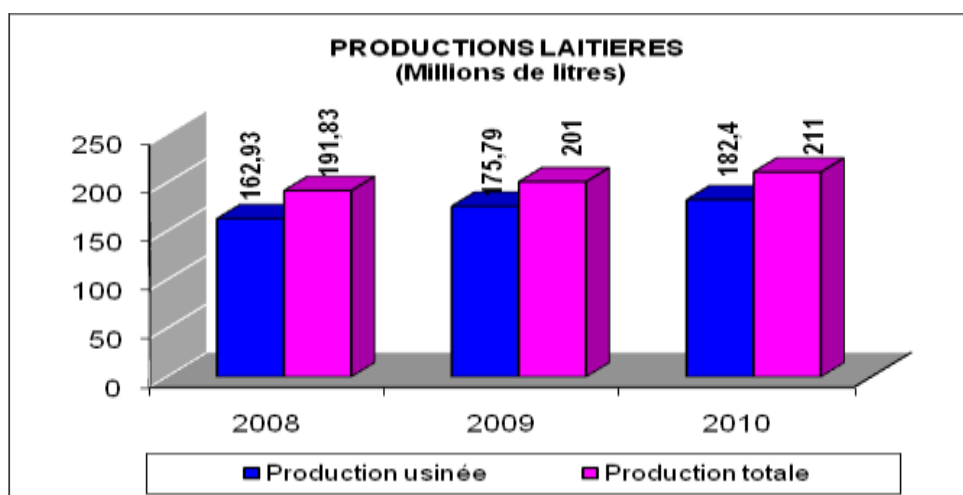
- **Bovins:** 116.000 têtes dont 100.300 têtes de race améliorée (86%) ;
 - Ovins: 441.000 têtes dont 59.700 en croisement (14%);
 - Caprins: 297.000 têtes ;
- **Apiculture:** 99.000 ruches dont 37.700 modernes (38%) ;
- **Aviculture:** 19,5 millions d'unités.

2. Production du cheptel

a. Production laitière

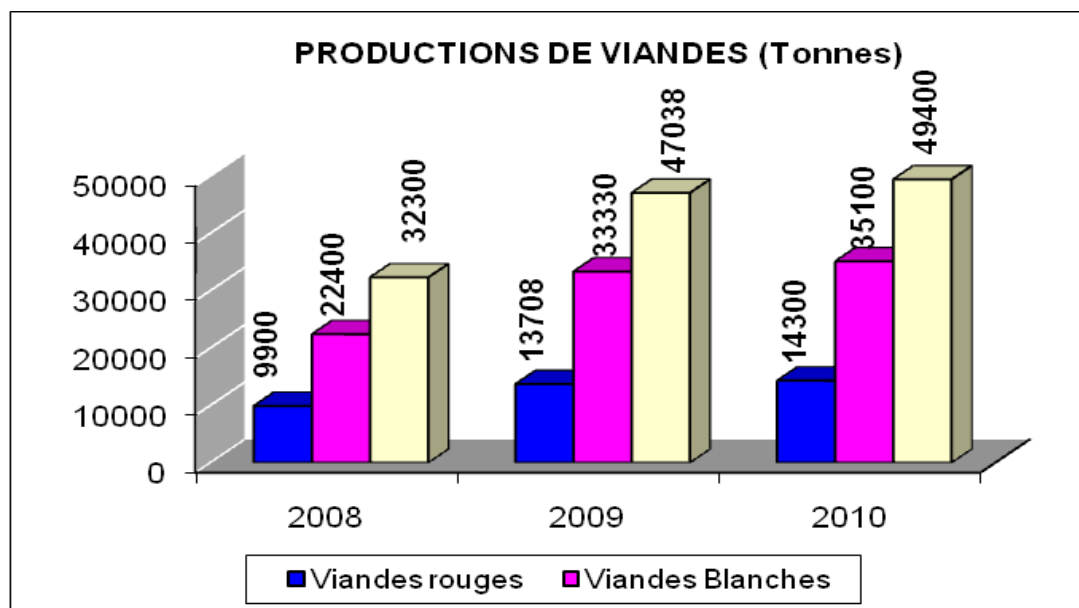
La production laitière totale de la zone d'action a été estimée à 211 millions de litres en 2010 contre 201 millions au cours de l'exercice 2009, soit une augmentation de 5%.

La production laitière usinée est de 182,4 millions de litres contre 175,79 millions de litres au cours de l'exercice 2009, soit une augmentation de 3,8 %.



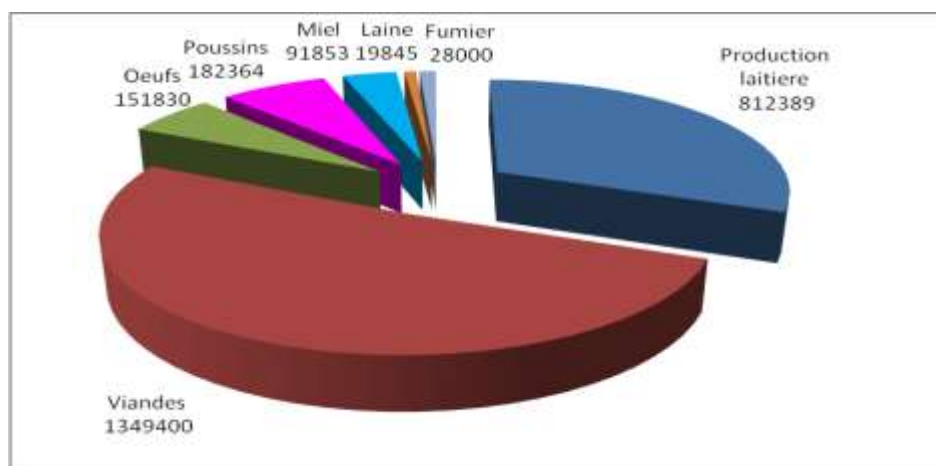
b. Productions des viandes (tonnes)

La production des viandes est estimée à 49.400 tonnes dont 14.300 tonnes de viandes rouges et 35.100 de viandes blanches.



3. La valeur des productions animales

Les valeurs des productions animales sont comme suit :



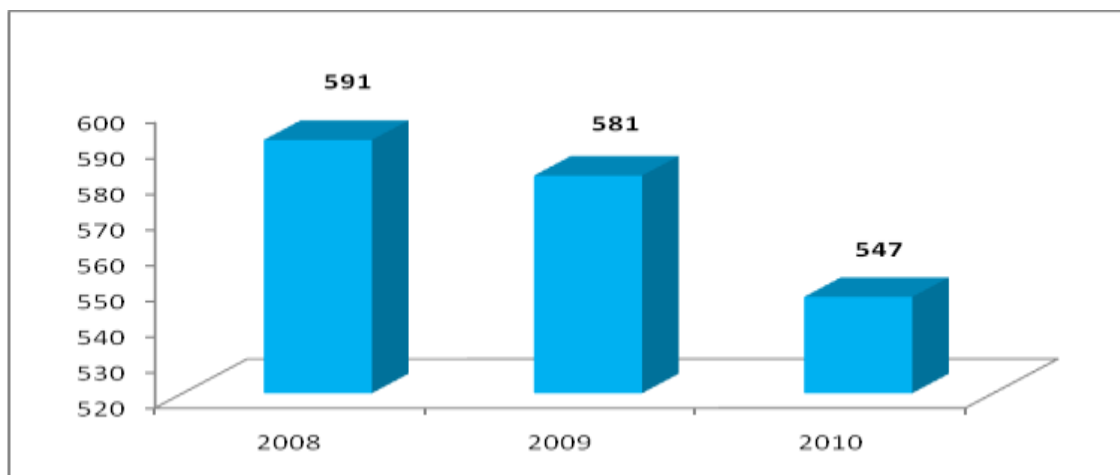
La valeur des productions animales a été estimée à 2.635 milliards de dirhams. L'emploi induit a été de 15,34 millions de journées de travail.

E. ORGANISATION DES SERVICES DE L'O.R.M.V.A S/M

I. RESSOURCES HUMAINES

➤ Evolution des effectifs du personnel

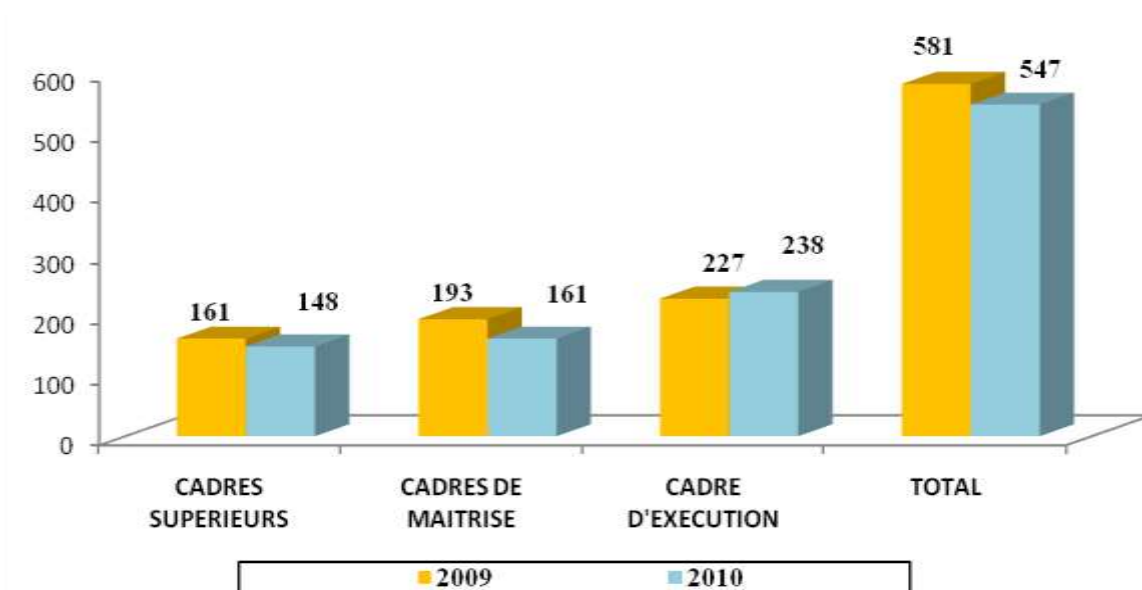
L'effectif du personnel statutaire de l'Office a évolué, durant les trois derniers exercices, comme suit :



L'effectif du personnel de l'Office est passé de 581 agents au 31/12/2009 à 547 agents au 31/12/2010. Cette diminution (6 %) est due surtout au départ en retraite par limite d'âge.

➤ Répartition du personnel par catégorie

La répartition, durant l'exercice 2010, du personnel par catégorie est présentée dans le graphique suivant :



Le taux d'encadrement a été de 27 %, soit 7 points de plus par rapport à la norme usuelle.

II. INFRASTRUCTURES D'INTERVENTION DE L'ORMVA/SM

Les principales infrastructures d'intervention de l'ORMVA/SM sont comme suite :

Désignations	Nombre
- Siège de l'ORMVA/SM (siège)	1
- Subdivisions (Massa, Ouled Teïma et Taroudant)	3
- Centres et sous centres de mise en valeur	21
- Stations d'essais et de démonstration	3
- Laboratoire d'agro-chimie et phytatrie	1
- Postes d'élevage	16
- Infirmes vétérinaires	4
- Laboratoire de contrôle laitier	7
- Circuits (10), postes fixes (1) d'insémination artificielle	14
- Stations apicoles	2

III. INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE, VULGARISATION ET FORMATION

- Direction Régionale de l'Agriculture ;
- Direction provinciale de l'Agriculture ;
- Direction du contrôle de la qualité aux postes de frontières ;
- Centre Régional de Recherche Agronomique du Souss Sahara (I.N.R.A) ;
- Service de contrôle des semences et plants ;
- Direction Régionale des Eaux et Forêts ;
- Conservation foncière ;
- Service topographique ;
- Office National Interprofessionnel des Céréales et Légumineuses (O.N.I.C.L) ;
- Centre Régional de la SONACOS ;
- Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (E.A.C.C.E) ;
- Inspection Régionale de la Protection des Végétaux (Aït Melloul) ;
- Laboratoire de Recherche et d'Analyses vétérinaires à Bensergao ;
- Institut Agronomique et Vétérinaire HASSAN II (Aït Melloul) ;
- Lycée Agricole (Ouled Téïma) ;

IV. ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

- Association des Producteurs d'Agrumes au Maroc (ASPAM) (Ouled Teïma) ;
- Association des Producteurs et Exportateurs du Maraîchage (ASPEM) (Agadir) ;

- Association Nationale des Multiplicateurs de Semences Section-Sud (Taroudant) ;
- Association des Producteurs de Bananes du Sud (APBAS) (Ouled Téïma) ;
- Association Marocaine des Producteurs, Exportateurs des Fruits et Légumes (APEFEL) ;
- Association des éleveurs des bovins de race Holstein (Ouled Téïma) ;
- Association des apiculteurs d'Agadir Ida Outanane ;
- Association des apiculteurs "Grand Atlas" (Ouled Téïma)
- Association Nationale d'éleveurs de bovins (ANEB/CS.A.G.B)
- Association des Eleveurs de Caprins d'Agadir Ida Outanane (TAGHAT OUDRAR) ;
- Association Nationale des coopératives d'ARGANE (ANCA)

ASSOCIATION DES USAGERS DES EAUX AGRICOLES

- 178 associations des usagers des eaux agricoles ont été créées au niveau de la zone d'action de l'Office.
- Ces associations sont regroupées dans deux Fédérations des AUEA (1 au niveau de la préfecture Agadir Ida Outanane (TWIZI) et l'autre au niveau de la province de Taroudant (OUED SOUSS).

COOPERATIVES AGRICOLES

- 251 Coopératives Agricoles hors Réforme Agraire : (maraîchage (31); agrumes (8); lait (67); femmes rurales (17); apicoles (28); Argan (79) et autres (38));
- 15 Coopératives de la Réforme Agraire ;
- Union des Coopératives de la Réforme Agraire ;
- U.C.F.A : Union des coopératives des femmes pour la production et la commercialisation de l'huile d'argane et des produits agricoles (Agadir) ;
- La coopérative Marocaine Agricole (CAM-SUD) ;
- La coopérative: Coopérative "Souss" d'Amélioration Génétique Bovine.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA REGION SOUSS MASSA DRAA

PRINCIPAUX GROUPES D'EXPORTATION

- | | |
|--------------|------------|
| ▪ AGRI-SOUSS | ▪ SOGECAP |
| ▪ SALAM | ▪ MARAISSA |
| ▪ OCE | ▪ AGRISUN |
| ▪ PRIM ATLAS | ▪ DELASSUS |
| ▪ GPA | ▪ IDYL |
| ▪ GEDA | |

AGRO-INDUSTRIE

Grâce au développement agricole de la région, la situation des unités agro-industrielles existantes se présente comme suit : Conserveries (26) ; huileries (4 modernes et 1.024 traditionnelles) ; laiteries (5) ; centres de collecte de lait (186 dont 176 fonctionnelles) ; minoteries (5) ; stations de conditionnement (85 unités de maraîchage, 24 d'agrumes, 2 mixtes, 2 de fleurs) ; froid et stockage (66).